DEFI DU LION 2026 - Contrôle de sécurité

Nom du bateau :	**N° VOILE**	AIS/R ☐ AIS/E ☐

Skipper :	N° TEL	MMSI

Nombre total d'équipiers à bord (y compris le skipper) :

Matériel d'armement et de sécurité requis par la Division 240 / J.O. 13-12-2023

Équipement individuel de flottabilité - Dates limites (1) : Un par personne embarquée (150 N mini)		
Dispositif lumineux (1 par Gilet) Nbre :		type lampe Flash ou cyalume
Harnais et longe par personne		
Compas magnétique		
Dispositif d'assèchement manuel		avec manche de la pompe à main s'il est amovible
Dispositif de remorquage		bout de dimensions appropriées
Ligne de mouillage (dimensionnement approprié)		
Dispositif de repérage et d'assist. pour personne à la mer		de type bouée fer à cheval ou bouée couronne
Moyens mobiles de lutte contre l'incendie (extincteur)		Date limite :
3 feux rouges à main		Date limite :
Matériel pour faire le point		
Cartes marines officielles		
Règlement international pour prévenir abordages en mer (2)		RIPAM
Description du système de balisage (2)		
Livre des feux tenu à jour (2)		
Journal de bord (2)		
Radeau de survie (2)		Date limite de révision:
Dispositif de réception des bulletins météorologiques		
Trousse de secours conforme à l'article 240-2.16		
Dispositif lumineux pour la recherche et le repérage de nuit		Torche étanche à faisceau suffisamment puissant
VHF fixe		Résultat essai :
Feux de route fonctionnels		

SUITE AU VERSO

(1) Pour les gilets automatiques la date limite d'utilisation est généralement inscrite sur le système de déclenchement et non sur la cartouche de gaz.
(2) ou Bloc Marine (ou équivalent) de moins de 3 ans

Matériel d'armement et de sécurité complémentaire

VHF portative (Obligatoire)		Résultat essai :
Dispositif pour remontée sur le bateau sans assistance …		Une personne à la mer doit pouvoir remonter à bord sans assistance (ex. déverrouiller une échelle de bain depuis l'eau)
Carburant nécessaire pour 10h de navigation au moteur		
Présence du numéro dans les voiles		
Lignes de vie indépendantes et en bon état		

Observations :

Je soussigné ….....

skipper du bateau..... déclare avoir procédé aux vérifications nécessaires et certifie que le bateau est en conformité pour la navigation semi-hauturière de la zone de course de la Régate.

Date et signature :